

Les Unions Départementales CGT, FO, ... appellent à un rassemblement lundi 2 mars à 18h devant la Préfecture (quai Augagneur, à Lyon 3ème)

Macron a donc décidé d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour faire passer la réforme des retraites à l'Assemblée. Cela fait plusieurs jours qu'E. Philippe prépare les esprits avec des arguments sur l'enlisement des discussions, qui seraient dû à l'obstruction de la France insoumise et du PCF.

La réalité est que le 49-3 est toujours un moyen autoritaire, particulièrement antidémocratique, de faire passer une loi. Il s'agit de limiter les débats parlementaires, déjà en procédure « accélérée », ce qui n'avait aucun sens pour une telle réforme, structurelle, et de limiter les possibilités des mobilisations sociales, en accélérant les choses. Il s'agit aussi, pour un gouvernement, en engageant sa responsabilité devant un vote de confiance dans les jours suivants, de mettre tout son poids dans la balance, de lier son existence à une réforme.

Alors que le gouvernement est doublement illégitime, avec un président élu avec 16% des voix des inscrits au premier tour et avec une grande majorité de la population opposée à sa réforme, notre vision est qu'effectivement le sort de Macron et de sa réforme doivent être liés : ils doivent dégager tous les deux.

Le NPA appelle à manifester, selon les villes, devant l'Assemblée nationale et les Préfectures, pour protester contre cette mesure antidémocratique, et à construire un mouvement de grève de masse, uni, dans les prochains jours. Alors que le pouvoir accélère et veut passer en force, nous ne pouvons pas attendre le 31 mars pour une riposte nationale de masse. En s'appuyant sur les mobilisations du 5 mars dans l'enseignement supérieur, du 8 mars, du 14 mars et du 31 mars, allons-y toutes ensemble, construisons une grève générale pour gagner.